

# Formation Agent de soin

## Métier

L'agent de soin est capable de polyvalence. Il/elle réalise l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne (hygiène, mobilisation, alimentation, élimination...), effectue l'entretien de l'environnement de vie des patients/résidents selon les règles d'hygiène et d'asepsie (nettoyage des parties communes, traitement du linge).

Il/elle peut effectuer le service hôtelier (distribution de repas, collations, ...) auprès des patients/résidents.

Il/elle peut effectuer la stérilisation de matériel médical.

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, centres de convalescence, et autre établissements sanitaires et médico-sociaux, en relation avec différents services (soins, cuisine, lingerie, entretien, ...).

Elle peut s'exercer en horaires décalés, par roulement, les fins de semaine et jours fériés.

## Objectifs

Acquérir les compétences transverses et opérationnelles à l'exercice du métier d'Agent de soin:

- Identifier les métiers du sanitaire et social (dont DEAES ou DEAS)
- Élaborer et mettre en œuvre son parcours de formation / projet d'insertion professionnelle
- Accompagner la personne lors de la réalisation des actes de la vie quotidienne
- Réaliser l'entretien de l'environnement des personnes accompagnées
- Réaliser le service hôtelier auprès des personnes accompagnées
- Réaliser la stérilisation des dispositifs médicaux
- Identifier les risques environnementaux liés à son activité professionnelle
- Sensibiliser la personne à l'usage du numérique

## Public concerné

La formation est accessible à tout public ayant validé un projet visant un métier sanitaire et social

Pour les personnes en situation de handicap, l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

## Conditions d'accès

Maîtrise des savoirs de base: lecture, écriture, calcul, connaissances de base du numérique.

Aucun prérequis n'est attendu en termes de diplôme ou de compétences.

Un positionnement est réalisé au début de la formation.

## Contenus de la formation

### COMPETENCES TRANSVERSES :

- Connaissance du secteur sanitaire et social
- Connaissances de base en matière de santé.
- Utilisation des outils numériques liés à son activité
- Les risques environnementaux liés à son activité professionnelle
- Mon parcours individuel Emploi / Formation
- Parcours en entreprise
- Formation AFGSU Niveau 1

### COMPETENCES TECHNIQUES :

#### ❖ Compétence technique 1 :

##### « ACCOMPAGNEMENT AUX ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE »

- Module 1 : Soins d'hygiène et de confort
- Module 2 : Aide à la mobilisation

#### ❖ Compétence technique 2 :

##### « ENTRETIEN DE L'ENVIRONNEMENT DES PERSONNES »

- Module 1 : Entretien des locaux
- Module 2 : Entretien du linge hospitalier
- Module 3 : Stérilisation du matériel médical

#### ❖ Compétence technique 3 :

##### « SERVICE HÔTELIER AUPRÈS DES PATIENTS / RÉSIDENTS »

- ❖ Module RAN - Remise à niveau (français, calculs, culture numérique) en FOAD

# Formation Agent de soin

## Dispense et allègements

Il n'existe pas d'allègement de formation.  
Par ailleurs, le parcours de la formation modulaire est individualisé et fonction des compétences acquises du candidat.

## Modalités pédagogiques

Exposés interactifs / questionnements et analyses collectifs / apprentissage des gestes techniques / exercices pratiques / utilisation des NTIC / travail en sous-groupe / évaluation formatives.

La formation est essentiellement dispensée en présentiel mais des temps à distance peuvent être organisés.

## Validation de la formation

Une attestation de suivi de l'intégralité de la formation et de ses acquis est remise à la fin de la formation.

## Type d'intervenants

Formateurs, professionnels titulaires de diplômes professionnels des différents secteurs du champ sanitaire et médico-social.

## Frais de formation

La formation est entièrement gratuite.  
Le financement de la formation est pris en charge/rémunérée par le Pôle Emploi

## Débouchés & Suites de parcours

Après l'obtention de l'attestation de formation, l'agent de services hospitaliers peut exercer dans différents lieux d'intervention des secteurs sanitaire et médico-social.  
Il est également possible d'intégrer une formation afin d'obtenir le DEAES ou DEAS.

*Retrouvez tous les résultats de la formation sur le site internet de l'ERTS.*

## INSCRIPTIONS



Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année.

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à l'ERTS ou sont téléchargeables sur notre site internet.

**Durée :** Entre 365 et 435 heures dont 260 heures en centre de formation et 105 heures en milieu professionnel



**Dates :** du 18 octobre 2021 au 9 février 2022

**Lieux :** Site ERTS de Bourges

## CONTACTS



Coordination de la formation :  
Sadou MANE (Olivet)  
Jean-Marc ARMANSIN (Bourges)

Secrétariat :  
**BOURGES :** Brigitte FOULTIER  
[brigitte.foultier@erts-olivet.org](mailto:brigitte.foultier@erts-olivet.org)  
☎ : 02 48 27 93 40

**OLIVET :** Sylvie LAMBIN  
[sylvie.lambin@erts-olivet.org](mailto:sylvie.lambin@erts-olivet.org)  
☎ : 02 38 69 63 96

ERTS (site de Bourges)  
Pôle des Formations Sanitaires et Sociales  
Rue Gaston Berger  
18028 BOURGES Cedex

ERTS (siège)  
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002  
45166 OLIVET Cedex  
☎ : 02 38 69 17 45  
[www.erts-olivet.org](http://www.erts-olivet.org)

Déclaration activité 24450236845  
SIRET 48927001700010